

Avis de constitution

SOCIETE « KNG CONSULTING & CO » en abrégé « KNGC »

Siège Abidjan, Yopougon Ananeraie Carrefour Tiken
Dja, Lot 420, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KNG CONSULTING & CO » en
abrégé « KNGC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Audit QHSE ; Consultance QHSE ; Sécurité incendie ; Prestations Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon Ananeraie Carrefour
Tiken Dja, Lot 420, Ilot 35

Dirigeant(s) M GNANGORAN AHOMA IGOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02017 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25079/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

